

Conférence de presse « Protection phytosanitaire » du 12 juillet 2018

Les agriculteurs sont conscients de leur responsabilité

Markus Ritter, président de l'USP (le discours prononcé fait foi)

Vous savez à présent où nous en sommes et où nous voulons aller en matière de produits phytosanitaires. Comme l'a déjà dit Martin Rufer, l'agriculture veut contribuer à la résolution des problèmes existants. C'est pourquoi nous saluons vivement les projets en cours, comme le projet bernois de protection des plantes. Il est important que tous les acteurs visent ensemble des améliorations. L'été dernier, le Conseil fédéral a adopté le Plan d'action national Produits phytosanitaires. Nous soutenons ce plan d'action dans son intégralité. Nous nous attendons à ce que les ressources nécessaires soient mises à disposition pour déployer de manière rapide et systématique les 51 mesures de ce plan, telles que :

- le renoncement aux herbicides dans le cadre de programmes d'utilisation efficace des ressources dans l'arboriculture et la viticulture, de même que dans la culture de betteraves sucrières ;
- la réduction des fongicides en encourageant la culture de variétés résistantes ;
- l'élimination des sources ponctuelles polluant les eaux ;
- les mesures contre le ruissellement des produits phytosanitaires dans les champs. Ces mesures ont déjà été mises en œuvre en 2018 ;
- la promotion de bonnes pratiques professionnelles dans les exploitations au moyen de la formation et du perfectionnement ;
- le renforcement de la vulgarisation agricole, p. ex. sur les nouveaux systèmes de prévision ;
- le renforcement des contrôles, surtout ceux portant sur des aspects relatifs à la protection des eaux ;
- l'obligation de se perfectionner pour les professionnels utilisant des produits phytosanitaires ;
- la vérification du respect des conditions de prise en charge des produits agricoles.

Dans son magazine « Zoom », l'USP cite l'exemple du projet Boiron. Il s'agit pour ainsi dire d'un Plan d'action Produits phytosanitaires à l'échelle régionale. En collaborant avec les agriculteurs dans le bassin versant du Boiron, un ruisseau dans le canton de Vaud, les acteurs de ce projet sont parvenus à ramener le mauvais état du cours d'eau à un état bon à très bon. La mise en œuvre systématique de bonnes pratiques agricoles constituait le cœur même de ce projet : nettoyage des pulvérisateurs et élimination des eaux usées en adéquation avec l'état des connaissances, intervention au moment optimal, respect scrupuleux des seuils d'intervention, échange des substances actives néfastes pour l'environnement, déploiement de mesures contre le ruissellement et sensibilisation générale des agriculteurs au moyen d'une vulgarisation complète.

L'USP reprend entre autres le dernier élément. Au cours de l'année à venir, elle prévoit de collaborer avec les sections membres cantonales et les stations en charge de la protection des végétaux pour mettre en œuvre différentes mesures visant à sensibiliser les agriculteurs quant à la problématique et aux bonnes pratiques agricoles dans le cadre de l'utilisation de produits phytosanitaires.

En définitive, il existe bel et bien un besoin d'agir. Cependant, la solution ne réside pas dans l'initiative pour une eau potable propre, qui prévoit de réserver les paiements directs aux familles paysannes qui ne traitent pas les plantes malades ou infestées. Même les agriculteurs qui utilisent des produits biologiques se verraient privés des fonds fédéraux. La conséquence serait une évolution vers deux extrêmes, que nous refusons de voir survenir : les exploitants de cultures intensives de légumes, de fruits et de raisin, qui permettent de réaliser d'importants chiffres d'affaires mais dans lesquels les paiements directs ne représentent qu'une faible part, devront renoncer totalement à ces paiements et intensifier d'autant plus leur production ; sur les autres exploitations, les grandes cultures diminueront de manière considérable et les denrées alimentaires manquantes devront être importées. Dans ce cadre, l'environnement n'a rien à gagner.